

[Assurance des particuliers](#) / [Assurance automobile](#)

Avez-vous de la difficulté à vous assurer ?

Pour une ou plusieurs des raisons suivantes votre assureur peut refuser de renouveler ou limiter les protections de votre contrat d'assurance automobile :

- Non paiement des primes
- Fréquence de sinistres
- Situation financière précaire, notamment une faillite libérée
- Contrat d'assurance interrompu
- Raisons liées à l'emploi
- Location d'un véhicule usagé à long terme
- Suspension de permis de conduire
- Véhicule muni d'un alcoomètre
- Propriétaire ou employé d'un débit de boissons (bar salon, brasserie, club de nuit, discothèque, etc.)

Nous comprenons votre situation et nous avons possiblement des solutions pour vous. De concert avec nos assureurs spécialisés, nous tenterons de vous offrir une occasion d'améliorer votre dossier d'assurance ou d'adapter votre contrat proportionnellement au risque que votre situation représente.

Faites confiance à votre courtier, il a l'expertise pour vous aider.